### COLLÈGE MOZART

9, Avenue Mozart 78390 – BOIS D'ARCY

Tel: 01.34.60.10.09 - Fax: 01.34.60.61.17 Courriel: ce.0780261K@acversailles.fr

A BOIS D'ARCY, le 08/04/2024

## Objet : rentrée scolaire 2024-2025 - Inscription en 6ème

#### Aux responsables légaux des futurs élèves du collège

Une réunion de présentation du collège et d'information concernant les objectifs de la scolarité s'est déroulée le mardi 12 mars 2024. Pour ceux qui ne pouvait pas être présent, vous retrouverez le document présenté sur le site du collège <a href="http://clg-mozart-boisdarcy.ac-versailles.fr">http://clg-mozart-boisdarcy.ac-versailles.fr</a> dans la rubrique « Inscriptions et Rentrée ».

Afin de vous accompagnez au mieux dans les démarches d'inscriptions de votre enfant, vous trouverez cidessous les dates importantes ainsi que les documents à préparer en amont de l'inscription.

## → <u>Dates importantes à retenir :</u>

- ❖ Mardi 4 juin, le matin : parution des résultats des affectations 6ème
- Mardi 4 juin, début d'après-midi: dépôt des dossiers d'inscriptions aux directeurs des écoles élémentaires
- ❖ Vendredi 7 juin, de 16h à 19h45 : inscription au collège (sans rendez-vous),

En cas d'impossibilité de venir, vous voudrez bien vous signaler à mon secrétariat le plus rapidement possible et au plus tard le 14 juin 2024. Ensuite, votre enfant ne sera plus assuré d'avoir sa place.

# → <u>Documents obligatoires pour procéder à l'inscription :</u>

☐ la photocopie <b>du livret de famille</b> au complet (les deux parents et tous les enfants)
☐ la photocopie de la <b>partie ''vaccins'' du carnet de</b> santé en veillant à y inscrire le nom et le
prénom de votre enfant (votre enfant doit être à jour de ses rappels de vaccination)
D nour les parants sáparás, joindre la photocopia de la partie relative à la garde de l'anfant

Liste des documents à fournir lors de l'inscription pour que vous puissiez les préparer au préalable :

u pour les parents separes, joindre la photocopie de la partie relative à la garde de l'enfant et aux modalités

☐ 2 photos d'identité : une pour le dossier et une pour le carnet de liaison (nom et prénom au dos)

Le dossier administratif, déposé le 04 juin dans les écoles, devra être complété, signé et accompagné des pièces justificatives. Vous pourrez fournir, au moment de l'inscription tout document que vous jugerez utile de nous transmettre en relation avec la scolarité de votre enfant.

En cas de besoin, des personnes seront présentes pour vous aider à remplir le dossier.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A.M. TAPIA, Cheffe d'établissement